



COMMUNIQUE DE PRESSE – 14 JUIN 2016

## EDF retarde le « Nouveau Poutès » : sale temps pour le Saumon, la restauration des fleuves et la transition énergétique

À la mi-juin 2016, les travaux du réaménagement du barrage EDF de Poutès devaient démarrer. Ce chantier concrétise, après un long conflit suivi de 5 ans de coopération exemplaire un projet innovant, combinant restauration des habitats du saumon et production d'électricité renouvelable. En effet, l'ancien barrage de 18 mètres de hauteur doit être remplacé par un ouvrage de 4 mètres, réduisant de 80 % les nuisances écologiques et conservant 80 % de la production d'électricité renouvelable. Le tout pour un coût de 24 millions d'euros (pour l'ensemble du complexe hydraulique de Monistrol d'Allier), la concession à venir de 50 années permettant largement d'amortir un investissement d'avenir, co-construit avec les équipes locales et nationales de l'entreprise.

### La restauration de la biodiversité oubliée, le non-respect de la parole donnée.

L'annonce du PDG d'EDF, Jean-Bernard Levy, d'ajourner les travaux « pour des motifs financiers » est d'abord une très mauvaise nouvelle pour la biodiversité, en particulier pour le Saumon de la Loire, dernier saumon de longue migration d'Europe, véritable « trésor national ». C'est aussi une attaque inopportune d'une société civile et de ses ONG qui travaillent, depuis des décennies sur ce projet et en faveur de la restauration écologique des fleuves. Ce report unilatéral, in extremis, porte enfin atteinte à l'image d'une entreprise qui a manifesté sa volonté de changement en faveur d'une hydroélectricité plus écologique ces dernières années. Et ce nouveau recul intervient après la décision de Mme Royal de remettre en cause les effacements indispensables des grands barrages EDF de Vezins et La Roche-qui-Boit sur la Sélune, dans la Manche. Cela fait beaucoup.

Les associations de protection de la nature et de pêche du Haut Bassin s'interrogent sur le lien entre le projet de Poutès et les difficultés financières que rencontre EDF, dues principalement à ses problèmes sur le nucléaire (entre 50 et 100 milliards d'euros pour le Grand Carénage, 6 milliards de surcoût pour l'EPR de Flamanville, 16 milliards potentiellement dépensés sur le site d'Hinkley Point). L'entreprise, face à une recomposition du secteur, doit changer son modèle. Or, précisément, l'investissement nécessaire pour le « Nouveau Poutès », présenté jusqu'alors à juste titre comme une « première mondiale », permet de valoriser de nouveaux savoirs faire et répond à une attente sociale grandissante de conciliation de la production, consommation d'énergie renouvelable et conservation de la biodiversité.

### EDF : après une ouverture bienvenue, un retour de l'arrogance ?

Depuis juin 2010, l'entreprise, qui a sérieusement altéré les rivières et fleuves durant le dernier demi-siècle, a montré une ouverture prometteuse traduite par la signature de la Convention pour une Hydroélectricité Durable. Celle-ci a permis d'expérimenter, dans notre pays si centralisé, une méthode de travail innovante, de créer des espaces de dialogue, de générer de la confiance entre parties prenantes, en conformité avec la Directive Cadre sur l'Eau de l'Union Européenne. A ce jour, cette convention n'a pas produit les effets escomptés et n'est pas respectée par l'Etat. En qualité d'actionnaire majoritaire d'EDF, l'Etat doit honorer ses engagements faute de quoi la convention devient caduque.

Sur un bassin qui a lancé, en janvier 1994, le Plan Loire Grandeur Nature, plan exemplaire de gestion durable d'un fleuve, les associations de protection de l'environnement et de la pêche, qui ont démontré leur sens du compromis, peuvent accepter un report. Le chantier doit débiter impérativement en juin 2017, et EDF doit donner des engagements fermes en ce sens. Si certains pensent que l'esprit de Loire Vivante, qui a stoppé il y a 30 ans le bétonnage anachronique de la Loire s'est estompé, ils se trompent. Nous sommes prêts, s'il le faut, à relancer leur combat pour le remplacement de l'archaïque barrage de Poutès.

Nous avons, tous, besoin de fleuves vivants et riches.

### Contacts

ERN - SOS Loire Vivante : [roberto.epple@ern.org](mailto:roberto.epple@ern.org) 06 08 62 12 67 et [martin.armould@ern.org](mailto:martin.armould@ern.org) 06 22 93 63 07

Fédération de pêche 43 : [antoine.lardon@wanadoo.fr](mailto:antoine.lardon@wanadoo.fr) 06 07 16 42 79

Association de Protection du Saumon (APS) : [louis.sauvadet@orange.fr](mailto:louis.sauvadet@orange.fr) 06 89 87 41 23

Conservatoire National du saumon Sauvage (CNSS) : Patrick Martin : [p.martin@cnss.fr](mailto:p.martin@cnss.fr) 06 64 37 94 55